

Genève, le 25-04-2024

aux membres de l'Assemblée km207

Notre réf. 3926-CoT

Rapport d'activités 2023, évaluation et perspectives

1. Contexte

L'année 2023 a été une année électorale très tendue au Guatemala. La persécution politique se multiplie. En complicité avec quelques juges corrompus et le président, la Procureure générale Consuelo Porras a instrumentalisé le Ministère public et surtout le Procureur spécial contre l'impunité pour criminaliser, poursuivre et harceler des opérateurs de justice, des journalistes et des opposants. Le président Alejandro Giammattei Falla (sans majuscules) et le pacte de corrompus ont consolidé la cooptation du gouvernement et abandonné le territoire et la population à son sort. Les indices de développement humain se sont dégradés, le Guatemala a maintenant l'IDH le plus bas de l'Amérique. La famine explose ainsi que la migration vers les Etats-Unis.

Le premier tour des votations a eu lieu le 25 juin caractérisé par une faible participation et une part très élevée de votes nuls ou blancs due à un sentiment de frustration envers le gouvernement et le processus d'inscription des candidats, miné par des irrégularités et par la disqualification de candidats d'opposition. Cependant, par une succession improbable d'événements, et contre tout pronostic, le jeune parti minoritaire Movimiento Semilla a obtenu le plus de votes et a passé au deuxième tour.

C'est alors qu'a débuté un enchaînement de procédures pour empêcher (le Mouvement) Semilla de participer au deuxième tour. Le sabotage du processus électoral par le pacte des corrompus a harcelé le parti Semilla. Le 12 septembre le MP s'est emparé des suffrages et a violé la protection constitutionnelle de ces derniers par le Tribunal suprême électoral. La démocratie même a vacillé. Les autorités ancestrales de certains peuples se prononcent alors et se déclarent en manifestation pacifique permanente pour la défense de la démocratie. Très vite d'autres autorités ancestrales et peuples se joignent à cette résistance qui exige le respect des résultats du premier tour, le respect de la Constitution, l'arrêt de la politique de criminalisation menée par la Procureure générale et, finalement, obtient la démission de cette dernière et de sa clique de fonctionnaires composée de 3 procureurs, 2 juges et le président.

Ce bras de fer entre des prodémocraties et des corrompus qui souhaitent garder le pouvoir galvanise l'opinion publique et après une très grande incertitude le deuxième tour des élections peut se dérouler le 20 août. Le Mouvement Semilla gagne les élections avec une très importante participation.

2. Le Comité

Le comité s'est réuni pour deux séances au cours de l'année 2023: le 2 mai et le 6 juin.

3. Manifestations

Km207 a participé à l'organisation de trois manifestations à Genève en 2023. Ces mêmes sont maintenant enregistrées afin de documenter les événements organisés avec les délégations que nous recevons à Genève et qui pourraient servir à la diffusion de leurs messages.

a) 22 mars: *Quand l'intelligence militaire est amenée en Justice: DIARIO MILITAR, cas emblématique de la Justice transitionnelle* (<https://www.asro1918.org/spip.php?article156>)

Avancées et reculs des processus de Justice transitionnelle en contexte de fragilisation de l'Etat de droit et de dégradation démocratique: cas emblématique du Diario militar ou Dossier de la mort.

Intervenant: **Paulo Estrada**, membre du conseil d'administration de l'Association des Familles de Détenus-Disparus du Guatemala (FAMDEGUA); président de l'Association pour la Vérité et la Justice - AVEJA; fondateur et Coordinateur général de l'Observatoire judiciaire "Verité et justice au Guatemala".

Modérateur: **Diego de León**, Politologue, spécialisé dans les droits humains, actuellement directeur du Réseau international des droits de l'homme/humains, RIDH. Pendant les années où il a été analyste politique pour la Fondation Myrna Mack (Guatemala), il a participé à la préparation de la plainte sur le Diario Militar devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme /humains.

b) 21 avril: *Affaire solway: témoignage* (<https://www.asro1918.org/spip.php?article158>)

Visite du journaliste guatémaltèque **Carlos Choc**.

Violations des Droits Humains dans le cas de la Mine de nickel de Solway au Guatemala.

c) 17 août: *Semer l'avenir - Semer la démocratie - GUATEMALA*

(<https://www.asro1918.org/spip.php?article162>)

Cet événement a été diffusé dans d'autres territoires et réuni des intervenants et Modératrice sur quatre pays différents à cause de persécution politique lors du gouvernement du président Alejandro Giammattei.

Intervenant.e.s:

- **Lucia Ixchiu**, femme indigène maya K'iche, promotrice culturelle, journaliste et une féministe. Elle est l'une des cofondatrices du collectif *Festivales Solidarios* (*Festivals solidaires*). Le collectif travaille sur des questions liées aux droits des peuples indigènes, à la défense de la terre, à l'environnement et à la préservation de la mémoire historique par le biais de l'art, de la culture et d'événements publics.*

- **Jordán Rodas Andrade**, avocat et fonctionnaire guatémaltèque qui, de 2017 à 2022, a occupé le poste de Procureur des droits humains du Guatemala. Sa candidature à la Recteur de l'Université publique San Carlos de Guatemala en 2022 a été sabotée, tout comme sa tentative de se présenter comme vice-président, avec Thelma Cabrera, pour le "Mouvement de libération des peuples" (MLP) aux élections présidentielles de 2023.*

- **Virgilio Álvarez Aragón**, auteur de nombreux ouvrages sur des problématiques de justice au Guatemala et directeur d'un journal digital nommé la gAZeta. Titulaire d'un doctorat en sociologie de l'université de Brasilia et d'un doctorat en études comparatives sur l'Amérique latine et les Caraïbes de Flacso-Brésil. Il est titulaire d'une maîtrise en sociologie de Flacso-Mexique et d'une licence en pédagogie et sciences de l'éducation de l'Universidad de San Carlos de Guatemala. Il est également chercheur associé à l'Institut d'études latino-américaines de l'université de Stockholm.
- **Alejandro Valverth** -LEGIS- Observatoire législatif, directeur de l'Association pour le développement législatif et la démocratie (Legis). Au Guatemala, en situation de vulnérabilité par son travail.
- **Ramon Cadena**, avocat et défenseur des droits humains au Guatemala et directeur régional pour l'Amérique centrale de l'organisation non gouvernementale Commission internationale de juristes. Au Guatemala en situation de grande vulnérabilité. Victime de plusieurs actes d'intimidation violents et de harcèlement.

Modératrice: **Michelle Mendoza**; journaliste guatémaltèque spécialisée dans la couverture politique et les droits de l'immigration. Depuis 2008, elle travaille pour trois chaînes de télévision nationales et internationales, dont CNN Español. Ses reportages se sont principalement concentrés sur des histoires humaines afin de montrer les réalités du point de vue des citoyens des communautés des zones rurales, y compris des reportages sur les questions de migration et les catastrophes naturelles. Sa carrière a culminé avec la couverture en profondeur d'enquêtes emblématiques sur la corruption concernant des affaires à fort impact qui ont révélé comment les structures clandestines opèrent dans les secteurs des affaires, du gouvernement et de la politique du pays.*

*Actuellement en exil par la persécution politique décidée par le gouvernement de alejandro giammattei et maintenue par la Procureure générale.

4. **Projet Laguna Larga**

Le projet Laguna Larga va se poursuivre pour trouver un lieu de vie décent pour ces familles. La Commission interaméricaine des droits humains (CIDH) a émis une résolution de 35 pages dont le gouvernement guatémaltèque n'a pas tenu compte. Les négociations se poursuivent.

Les familles restent exposées à de très mauvaises conditions de vie dans la forêt du Peten à la frontière mexicaine. SSI a versé en juillet 2022 : 16'000 CHF au Bufete de Derechos Humanos (BDH), Km207 a versé 2'000 CHF ainsi que la Ville de Meyrin quelques mois plus tard / 2023. Nous relevons la difficulté mise par la banque guatémaltèque à valider nos versements... d'où résulte des frais pour les bénéficiaires, qui ont été minorés par notre association.

Les représentant.e.s de la CIDH n'ont pas eu l'autorisation de se rendre dans la région pour rencontrer les personnes qui représentent les villageois de la communauté expulsée ! Des problèmes de sécurité ont été invoqués. Le travail en profondeur et les réunions ont eu lieu avec la Commission présidentielle pour la Paix et les droits de l'homme ainsi qu'avec le Haut Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme dans le pays, concernant les directives énoncées par la CIDH en faveur des 111 familles (*Mesures de précaution 413-17 de la CIDH*).

Ce qui est essentiel pour nous : la présence des représentant.e.s des familles aux réunions de discussions à Guatemala-City au Ministère de la santé, au Registre national des personnes (RENAP), auprès de la Cour constitutionnelle. Le projet et l'appui des avocats ont permis aux familles d'obtenir des cartes d'identité valables ou renouvelées qui leur assurent d'être des CITOYENS DE PLEIN DROIT ! Cela a demandé un important travail juridique dès les premiers mois du projet (quelques personnes doivent encore obtenir leur carte d'identité nationale ou double nationale).

Le 21 avril 2023 le Bufete alerte une douzaine d'ONG nationales, mexicaines, américaines, etc. de l'arrestation de 3 membres de la communauté, dont un mineur, maltraité par l'armée et la police, alors qu'ils récoltaient du maïs pour les familles. Sans cette alerte générale et rapide des avocats et des ONG partenaires, on peut tout imaginer sur le sort qui leur aurait été réservé par l'armée ou la Police nationale civile.

Il est absolument nécessaire que des vivres et des médicaments parviennent en plus grande quantité dans la forêt. Les analyses sur place démontrent que : la survie sous tentes dans la forêt tropicale aux ressources mal connues est difficile pour les villageois. La qualité de l'eau et les parasites de l'environnement provoquent des maladies cutanées qui demandent des traitements. Le nombre de décès s'est élevé à 14 personnes, dont récemment une femme enceinte.

Les femmes et les enfants nous préoccupent tout particulièrement, car il n'y a qu'une seule « matrone » reconnue par la communauté et les visites médicales organisées pour les familles ne s'effectuent que tous les 7 mois. Le manque de local réservé aux femmes pour parler de leurs problèmes de santé ne favorise pas la communication. Ce point doit être discuté avec les agents de santé et la communauté pour améliorer la qualité de la prévention des grossesses à risque qui inquiètent la communauté et le BDH. Il y eut de nombreuses fausses couches qui affectent le moral et la cohésion de la communauté. Ces fausses couches pourraient être dues également à des carences nutritionnelles.

Le BDH préconise encore la diffusion de connaissances aux femmes de la communauté en proposant des ateliers avec des professionnel.le.s de santé et des matrones. Et des journées de santé plus fréquentes et régulières avec du personnel médical qui connaît déjà les 111 familles réfugiées dans le Peten.

Nous souhaitons que les mesures qui assureraient le droit à la santé de la communauté - quel que soit son lieu de résidence d'ailleurs - soient soutenues de même que la poursuite des nombreuses rencontres avec les institutions de l'Etat guatémaltèque, les ONG partenaires et le plaidoyer auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Six ans après l'expulsion violente des villageois de la Laguna Larga, nos espoirs que les réfugié.e.s retrouvent leur « lieu de vie » reposent sur l'élection le 20 août 2023 du président B. Arévalo, dont la présidence a pris effet le 14 janvier 2024.

Les avocats vont reprendre leur travail avec les représentant.e.s de la communauté et les institutions locales pour tenter de résoudre le conflit et reconnaître le bien-fondé des demandes des 111 familles. Le climat des négociations sera drastiquement différent avec les nouveaux ministres bien que le « régime des corrompus » qui a précédé ne s'avoue pas vaincu. La situation reste instable. Nous espérons surtout que les directives de la Cour constitutionnelle, édictées en 2021, Cour qui a défendu les droits humains des villageois déplacés, seront enfin appliquées et entreront en vigueur le plus vite possible.